



« Projet d'accès à l'eau potable dans la commune de Béré. Renforcement de la gouvernance et des infrastructures d'accès »



Défi à relever

En Matière de gouvernance

- La pérennisation du poste de technicien communal eau et assainissement ;
- L'élaboration, mise en œuvre et actualisation du plan annuel d'investissement en eau ;
- La mobilisation des financements pour la mise en œuvre du plan annuel d'investissement en eau.

En matière de gestion

- Renforcer l'autonomie financière des associations des usagers d'eau ;
- Renforcer la concertation inter-villages ;
- Améliorer le taux de recouvrement des cotisations ;
- Renforcer la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable simplifiés existant dans la commune.

En matière d'infrastructures

- Atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 100% par la réalisation des infrastructures hydrauliques complémentaires et une maintenance soutenue de celles qui sont en place.



BÉRÉ EAU

- **Zone d'intervention :**
21 villages de la commune de Béré
environ 40 000 habitants
(estimation 2020)
- **Période d'exécution :** 2014–2020

- **Budget global :** 504 800 euros
(331 127 100 F CFA)
- **Financements :**
 - Commune de Béré : 17 550 euros
(11 512 179 F CFA)
 - GESTM et ses partenaires :
487 250 euros

La situation de référence 2014

- 12 372 personnes n'ont pas accès à l'eau potable.
- Méconnaissance des besoins réels de la population ;
 - Mauvaise répartition des points d'eau ;
 - Non maîtrise des enjeux et exigences de la Maitrise d'ouvrage communale ;
 - 35% des habitants n'ont pas accès à l'eau potable ;
 - Mauvais fonctionnement des ouvrages ;
 - Taux de panne assez élevé ;
 - Système de gestion inapproprié ;
 - Faible mobilisation des ressources locales pour l'entretien des ouvrages.

Activités Phase 1 (2014 - 2016)

- Élaboration du Pan communal de Développement d'approvisionnement en Eau Potable et Assainissement ;
- Création, formation et coaching du comité Communal de l'Eau ;
- Formation d'élus et des agents territoriaux ;
- Création, formation et suivi des 21 Associations des Usagers d'Eau ;
- Fixation du prix de l'Eau.

Activités Phase 2 (2017-2020)

- Recrutement et formation d'un technicien communal Eau au sein de la mairie ;
- Formation des élus et du Comité Communal de l'Eau ;
- Mise en place d'un dispositif communal de suivi-évaluation ;
- Création d'une base de données Eau ;
- Réalisation et réhabilitation de 30 forages ;
- Formation de 3 maintenanciers de pompes à motricité humaine ;
- Création d'une boutique d'approvisionnement en pièces de rechange pour pompe à motricité humaine ;
- Renforcement des capacités des Associations des Usagers d'Eau ;
 - Sensibilisation sur le paiement du service eau ;

Résultats

- Définition d'une politique sectorielle pour l'atteinte de l'Objectif de développement durable n°6 dans la commune ;
- Création d'un service technique communal eau et assainissement opérationnel ;
- Existence d'outils de suivi-évaluation et d'aide à la décision au niveau communal ;
- Élaboration d'un rapport sur les performances du service eau élaboré par le technicien en collaboration avec le comité communal de l'eau ;
- 3 maintenanciers équipés pour les réparations des pompes à motricité humaine ;
- Contrats de maintenance signés entre la commune et les maintenanciers ;
- 1 boutique de pièces de rechange pour PMH créée et fonctionnelle ;
- Meilleure implication des femmes dans la gestion des points d'eau (30 femmes au sein de l'association des Usagers d'eau ;
- Réduction du taux de panne de 12% à 4%.

Chiffres clés

- 13 000** personnes sensibilisées sur le paiement du service d'eau potable
- 50%** des AUE ont versé la redevance Eau à la commune
- 21** associations des Usagers d'Eau formées et encadrées
- 77** gestionnaires de pompe à motricité humaine formés
- 95%** des AUE arrivent à collecter les cotisations
- 85%** des AUE sont capables de supporter les charges d'exploitation des forages
- 9 000** personnes ont un meilleur accès à l'eau potable grâce à la réalisation et réhabilitation de forages
- 96%** des forages fonctionnels
- 11** forages réalisés
- 7 971 270** FCFA collectés par les AUE auprès de **64%** de ménages en 2019
- 19** forages réhabilités

